

## Améliorations agricoles—Loi

## LE CANADIEN NATIONAL

LES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES—RECOURS À  
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. John Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur l'Orateur, je demande le consentement unanime de la Chambre pour proposer une motion en conformité de l'article 43 du Règlement sur une question d'une pressante nécessité, à savoir la lenteur observée dans les négociations entre le Canadien National et ses employés, se traduisant par des grèves du zèle partout au pays, et dont la dernière s'est produite dans ma ville, Capreol, jeudi soir dernier, lorsque 200 employés ont débrayé pendant 24 heures. Je propose donc, appuyé par le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom):

Que la Chambre enjoigne le ministre des Transports de communiquer immédiatement avec la direction du CN pour la presser de manifester sa volonté de négocier de bonne foi en formulant des projets de contrat de travail réalistes et en accélérant la procédure de négociations.

**M. l'Orateur:** Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas le consentement unanime qu'exige l'article 43 du Règlement.

\* \* \*

LA LOI SUR LES PRÊTS DESTINÉS AUX  
AMÉLIORATIONS AGRICOLES

L'ordre du jour appelle: Première lecture de bills publics du Sénat:

7 juin 1973—Bill S-5, tendant à modifier la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles—M. Guay (Saint-Boniface).

**M. l'Orateur:** Je crois qu'il est de mon devoir d'indiquer au député de Saint-Boniface (M. Guay) et à tous les députés que la présidence doute fort que ce bill soit acceptable du point de vue de la procédure, car il semble que ce soit un bill portant affectation de crédits qui nous vienne du Sénat. Bien qu'approuvé par le Sénat, il a été parrainé par un simple sénateur et il est maintenant parrainé à la Chambre par un simple député.

De l'avis de la présidence, ce bill pourrait très bien à première vue être considéré comme étant un bill portant affectation de crédits; dans ce cas, il ne pourrait pas être présenté maintenant à la Chambre et il devrait être rayé du *Feuilleton*. Si le député de Saint-Boniface veut faire des observations qui pourraient aider la présidence à en arriver à une décision sur ce point, je l'entendrai avec plaisir; il en ira de même pour tout député qui veut faire connaître son opinion quant au bill S-5, loi modifiant la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

**M. Guay (Saint-Boniface):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais me réserver le droit de revenir sur cette question et de faire connaître mon opinion plus tard.

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, ce n'est pas que je veuille appuyer le député, mais je crois savoir que le caucus libéral a été exposé à la science de l'intelligence créatrice qui traite de la méditation transcendente que le caucus libéral étudiera jeudi prochain. Il est par conséquent possible que le député ne fasse plus la distinction entre un secrétaire parlementaire et un ministre.

[M. l'Orateur.]

**M. Guay (Saint-Boniface):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire remarquer à la Chambre, par votre intermédiaire, que les commentaires du député de Peace River (M. Baldwin) sont très normaux et pas du tout inhabituels, mais il parle toujours à côté du sujet.

**M. l'Orateur:** De toute façon, la présidence accepte volontiers de garder la question en suspens; peut-être que demain le député aura eu le temps d'étudier les précédents et d'examiner de très près le bill. Il pourra alors tenter de convaincre la présidence que ce bill est recevable et qu'il devrait rester à l'ordre du jour.

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

[Texte]

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—QUESTION  
RELATIVE AU PROJET N° H-6098

Question n° 1568—**M. Latulippe:**

Quelles sont les raisons qui ont motivé l'acceptation ou le refus du projet d'initiatives locales n° H-6098?

**M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Le projet a été rejeté parce que le ministère a reçu bien plus de demandes que ne pouvaient lui permettre d'en accepter les fonds dont il disposait. Toutes les demandes ont été soigneusement évaluées et c'est à regret qu'il a fallu malheureusement écarter plusieurs d'entre elles.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—QUESTION  
RELATIVE AU PROJET N° H-5413

Question n° 1569—**M. Latulippe:**

Quelles sont les raisons qui ont motivé l'acceptation ou le refus du projet d'initiatives locales n° H-5413?

**M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Le projet a été rejeté parce que le ministère a reçu bien plus de demandes que ne pouvaient lui permettre d'en accepter les fonds dont il disposait. Toutes les demandes ont été soigneusement évaluées et c'est à regret qu'il a fallu malheureusement écarter plusieurs d'entre elles.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—QUESTION  
RELATIVE AU PROJET N° H-4704

Question n° 1570—**M. Latulippe:**

Quelles sont les raisons qui ont motivé l'acceptation ou le refus du projet d'initiatives locales n° H-4704?

**M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Le projet a été rejeté parce que le ministère a reçu bien plus de demandes que ne pouvaient lui permettre d'en accepter les fonds dont il disposait. Toutes les demandes ont été soigneusement évaluées et c'est à regret qu'il a fallu malheureusement écarter plusieurs d'entre elles.